

L'INDEX

Volume 4, no 4
Novembre 1992

Édition: L'Association du personnel des services documentaires scolaires

Direction: Yvon Joubert

L'INDEX: bulletin d'information de l'Association du personnel des services documentaires scolaires *La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

Sommaire

- **La bibliothèque scolaire: L'élève avant tout!**
 - **Mais, pour qui donc la documentation?**
 - **Bibliothèque scolaire et Réussite éducative**
 - **Cellule de lecture: une activité littéraire**
 - **Lire c'est...**
 - **L'heure du conte**
 - **«Quelque part au bout du monde» ou l'histoire d'un conte**
- **Quelques constatations sur la question des bibliothèques scolaires**
- **Quelques expériences d'exploitation pédagogique à Sophie-Barat**
 - **La lecture: quelques constats et embûches**

La bibliothèque : L'élève avant tout!

Nous sommes en 1992, et pourtant la bibliothèque scolaire a toujours de la difficulté à trouver sa place dans l'activité pédagogique de l'école. Bien sûr, on peut déplorer le manque de ressources humaines et financières, mais c'est du déjà entendu.

Ce paradoxe a principalement pour cause, en l'absence d'un énoncé de politique sur la bibliothèque scolaire, la diversité de visions diamétralement opposées qui vient brouiller le discours sur les services documentaires scolaires. Face à ce clivage des opinions, nous aurions tous avantage à nous recentrer sur la mission de la bibliothèque scolaire: «être un environnement éducatif et culturel» et « offrir des ressources documentaires qui contribuent aux apprentissages et à l'enseignement»... APSDS, 1991.

Avec cette vision pédagogique centrée sur les besoins des élèves, à moins d'être tous

démissionnaires ou trop fatigués pour s'activer, nous sommes capables, à divers niveaux, d'exploiter la bibliothèque pour sa richesse pédagogique et culturelle. L'essentiel c'est de repenser **la relation bibliothèque-pédagogie d'égal à égal**, dans un cadre de concertation avec les autres partenaires de l'éducation dans l'école. Il y aura certes une part de rupture avec le passé, mais surtout une part de réorientation de la bibliothèque sur l'apprentissage de l'élève. Et c'est là l'oeuvre d'éducation à laquelle nous sommes tous conviés dans le plan d'action du Ministre Pagé, même si la bibliothèque n'y est pas explicitement mentionnée.

Pour ce faire, il nous faut replacer le discours au niveau des habiletés et des tâches qui sont nécessaires pour offrir des services documentaires qui répondent aux besoins de l'élève et de l'enseignant. «Ce qui doit nous unir c'est le travail que l'on fait en fonction de l'élève». Après tout, nous sommes là pour la réussite de l'élève! Ne perdons pas de vue cet objectif primordial. À chacune et chacun de s'activer.

C'est dans cet esprit d'ouverture que je vous invite à lire ce présent numéro de l'Index, d'une facture plus volumineuse, «**L'exploitation de la bibliothèque : de la magie au bout des doigts!**».

J'ose espérer que vous y trouverez l'idée recherchée.

Yvon Joubert

Mais, pour qui donc la documentation?

À Saint-Jérôme, où je venais d'animer deux ateliers sur les liens à faire entre les sciences humaines au secondaire et la bibliothèque, quelqu'un me disait encore que «nos bibliothèques ressemblent trop souvent aux bibliothèques municipales; le prêt est la principale activité». (On pourrait ici préciser que la bibliothèque municipale a aussi un rôle de formation, mais passons). Et pourtant, c'est souvent faux. Je connais des bibliothèques au secondaire où le nombre d'élèves qui font des recherches augmente sensiblement d'une année à l'autre. J'en connais d'autres où les élèves se font peu nombreux; et les enseignants aussi.

Cela tient à quoi? Ou plutôt à qui?

L'autre jour, je suis entré dans un magasin d'articles de voyage. La serveuse, la seule employée de ce commerce, travaillait à l'ordinateur. J'ai fait le tour du magasin et examiné de près quelques valises. Quand je suis ressorti, elle ne m'avait ni vu, ni parlé. Un autre client est entré sans qu'elle ne quitte des yeux son ordinateur. À deux pas de là,

j'avais à peine mis les pieds dans le magasin que deux commis s'informaient de mes besoins en voulant me rendre service; et, bien sûr, me vendre quelque chose. Sur le coup je n'ai rien acheté, mais je vais y retourner.

Est-ce à dire que c'est le personnel qui fait toute la différence dans un magasin comme dans une bibliothèque? Force est d'avouer que là comme partout **l'accueil** est de première importance. Il ne faut pas se raconter des histoires. Même si on note avec raison que la plupart de nos bibliothèques manquent d'une façon flagrante de personnel, ce n'est pas une raison pour ne pas accueillir avec un sourire chacun des élèves. C'est le premier geste pour que la documentation scolaire soit utilisée à des fins pédagogiques.

Je sais, il est difficile de répondre à tous les besoins des élèves pour toutes sortes de raisons : les budgets sont minces, le personnel est limité et surchargé, etc. Qu'importe, il faut se faire des alliés avec ceux qui croient aux richesses et au besoin de la documentation; c'est le genre de guerre qui se gagne un pas à la fois.

Et, pour vous dire la vérité, on sait que la situation s'améliore ici et là grâce à la tenacité des gens en place. Nous n'avons pas encore gagné la guerre, mais nos escarmouches portent fruits. La première allocation spéciale (la mesure 30126) du ministère de l'Éducation en est un exemple.

Cela tient à qui d'autres?

Actuellement, le ministre de l'Éducation et divers organismes comme le *Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec* (CPIQ) s'interrogent sur la formation des maîtres. Les universités se préparent aux nouvelles exigences de formation. Cette nouvelle formation des futurs enseignants comprendrait beaucoup plus de psychopédagogie (on parle de trois ans d'études) et moins de temps (une année) consacré à la connaissance d'une ou de deux disciplines.

Il ne faudrait surtout pas oublier d'habiliter les futurs maîtres à utiliser toutes les ressources de la documentation, de les préparer à recourir aux divers moyens d'enseignement (tout récemment, dans une école secondaire, une nouvelle enseignante avouait ne rien connaître au système Dewey, est-ce possible?). Cela ne serait surtout pas un luxe puisque s'initier à l'utilisation de la documentation fait partie de la formation fondamentale de tout individu; encore plus quand il s'agit du personnel enseignant.

Ce ne serait surtout pas un luxe pour les élèves et l'enseignement. Il serait peut-être temps que les professeurs délaissent à l'occasion la connaissance cartonnée et reliée du manuel unique et qu'ils découvrent la richesse de leur bibliothèque scolaire et les nombreux services qu'offre le personnel de cette bibliothèque. Nous l'avons pourtant dit et répété: la bibliothèque est le lieu où convergent toutes les habiletés dont celle

d'apprendre à se situer dans la masse de renseignements qui nous viennent de partout et sous toutes sortes de formes.

Pour qui la documentation?

Pour tous puisque personne ne peut s'en passer, surtout pas les maîtres d'aujourd'hui et encore moins ceux de demain. Pour en arriver à une meilleure formation des maîtres, le Conseil d'administration de l'APSDS fait présentement les démarches nécessaires. Il serait bon que chacun dans son milieu en fasse autant si on veut que notre travail porte plus de fruits.

Jean-Yves Théberge, président

Bibliothèque scolaire et Réussite éducative (suite)

Une réflexion sur la place de la bibliothèque scolaire dans l'éducation au Québec.

2. La bibliothèque au coeur du projet éducatif de l'école

- **Le plan d'action:** «Favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves» est une erreur stratégique en soi si cela ne se traduit pas par la mise en place de mesures extraordinaires d'aide à l'apprentissage de l'élève. Par delà toutes les mesures qu'on appliquera à la lutte au décrochage scolaire, je suis convaincu que rien ne pourra remplacer une bibliothèque performante, bien planifiée et intégrée à l'enseignement, pour accroître la propension des jeunes à la lecture, à s'informer et à se documenter.

Il est essentiel que chacun fasse sa part car les enseignants ne peuvent plus tout enseigner. Il s'agit d'un défi à relever collectivement. Les efforts à consentir sont considérables et doivent même déborder le cadre traditionnel de la classe car, en dehors des objectifs des programmes d'enseignement, la bibliothèque occupe, et doit occuper, un important espace d'éducation et de formation. Culturellement, le réflexe d'utiliser la bibliothèque n'est pas naturel, il faut le créer, et ça fait partie de nos compétences d'éducateur.

«Réalise-t-on qu'elle (la bibliothèque) permet aux élèves de construire leur formation de base, d'améliorer leurs connaissances de la langue, de découvrir le plaisir de lire et d'apprendre à s'informer?» Paulette Bernhard et autres. *Le Devoir*, 4 avril, 1990.

«La plus grande difficulté que la bibliothèque scolaire éprouve encore actuellement est la banalisation de son rôle et, concurremment, l'isolement du personnel qui y travaille. Pourtant, si l'on met en perspective la vocation pédagogique de la bibliothèque, tous les

espoirs sont permis. Si cette préoccupation devient commune à tous les agents d'éducation dans l'école, cela favorisera la concertation et le choix collectif de solutions de redressement de la situation».

Yves Léveillé. *Vie pédagogique*, no 55, juin 1988.

- **La solution** : La seule issue c'est l'intégration de la bibliothèque à l'enseignement par le biais du projet éducatif de l'école. Si le projet éducatif est centré sur l'élève, il nous est alors possible d'y «**raccrocher la bibliothèque aux besoins de l'élève**», comme service d'aide à l'apprentissage.

Nous devons donc mettre en place «**un marketing d'influence pédagogique**» centré sur l'élève : Une concertation du milieu favorisant un processus d'accompagnement de l'élève pour le rendre autonome à s'informer. Ainsi notre stratégie, basée sur les relations avec les personnes, doit être empreinte d'ouverture, en terme d'éducation et d'apprentissage, et d'accueil pour établir un climat de confiance. Avoir l'élève en tête!

Nous devons donc nous identifier comme faisant partie de la solution :

- 1° par une meilleure connaissance de nos types d'élèves;
- 2° par une meilleure analyse des services documentaires à offrir;
- 3° par une meilleure analyse de notre approche pédagogique;
- 4° par une meilleure communication avec les élèves et les enseignants.

- **Moyens à prendre:**

- 1° planifier notre image de personne-ressource;
- 2° se rendre visible dans l'activité pédagogique de l'école;
- 3° être inventif et novateur dans notre publicité;
- 4° viser une qualité de services centrés sur les besoins.

Y'a de l'espoir pour la bibliothèque scolaire! Si vous en doutez c'est que vous n'avez pas réalisé l'urgence des deux points suivants :

- 1° l'importance d'avoir **une conviction profonde et inébranlable**;
- 2° l'obligation de **se positionner au coeur de l'activité pédagogique**, le projet éducatif de l'école, pour faire oeuvre d'éducation. Prendre sa place et se rendre visible c'est la clé de la réussite.

Personne ne le fera pour nous.

Nous devons donc changer notre façon de travailler et être pro-actif : investir dans nos acquis, une attitude d'accueil et un service d'aide personnalisé. L'élève avant tout!

Dans la suite de cette réflexion, nous verrons «**Les défis de la bibliothèque scolaire...**» et concurremment du personnel qui y travaille.

Yvon Joubert, bibliothécaire

Cellule de lecture : une activité littéraire

Rassurez-vous, une cellule de lecture n'est point une cellule de pénitencier ou n'a rien en commun avec le milieu carcéral.

Cette activité littéraire, qui est devenue une tradition à l'école secondaire Beaulieu, s'adresse à chaque année aux élèves de 5e secondaire. Supervisés par deux animateurs, la bibliothécaire et un enseignant de français, une quinzaine d'élèves se rencontrent de façon régulière (i.e. à toutes les deux ou trois semaines) afin d'échanger leurs impressions suscitées par la lecture de différentes oeuvres littéraires. La cellule de lecture permet à ces élèves d'explorer et de connaître des oeuvres littéraires souvent inexploitées en classe. Classiques québécois, français, américains, recueils de poésie, pièces de théâtre, romans policiers, romans d'amour, bref tous les genres littéraires sont à l'honneur au sein de la cellule de lecture. De **Tristan et Iseult** au **Dompteur d'ours** d'Yves Thériault en passant par **Le vieil homme et la mer**, les étudiants ont la chance d'échanger leurs impressions librement dans un climat sans contraintes académiques. Au cours de l'année scolaire, environ une dizaine d'ouvrages sont analysés par les membres de la cellule.

Il va sans dire que les titres suggérés par les animateurs n'auraient sûrement pas été choisis par les étudiants de leur propre chef, l'activité est donc une bonne manière de leur faire découvrir les grands auteurs.

Les heures de dîner deviennent ainsi, pour les membres de la cellule, des moments propices à la discussion littéraire. De plus, la direction alloue un petit budget à l'achat de quelques ouvrages. ceci permet aux étudiants, qui en défraient une certaine partie, de les conserver en guise de souvenir.

Une cellule de lecture c'est une activité à expérimenter pour **le plaisir de la lecture!**

Josée Grégoire, bibliothécaire
École secondaire Beaulieu,
C. S. Sait-Jean-sur-Richelieu

Lire c'est...

Lire c'est important, c'est captivant, c'est découvrir, c'est rêver, c'est aimer! Oui, il faut lire. Dans cette optique, le centre de documentation d'une école devrait offrir à tous les élèves qui la fréquentent la possibilité de réaliser, à l'aide du livre, leur plus grand rêve dans tous les domaines : scientifique, sportif, technique, romantique, artistique. Pour ce faire, le centre se doit de privilégier la qualité et un nombre sans cesse croissant de volumes pour mieux répondre aux attentes des jeunes.

Afin de susciter davantage le goût de la lecture, l'acquisition de nouveaux documents ainsi que l'animation de ceux-ci auprès des élèves s'avèrent très importantes. De plus, l'expérimentation des techniques de fonctionnement d'un centre documentaire ainsi que les différentes techniques de recherche sont, avec bien d'autres, des thèmes importants à aborder. Ces thèmes font partie intégrante du programme de français.

Le document «Le centre documentaire en animation» est une aide précieuse afin de rendre encore plus animés les rendez-vous avec le centre et la lecture. Je souhaite ardemment que les activités proposées suscitent, chez les jeunes, le goût de la lecture, le goût de découvrir et le goût de la recherche. C'est donc un appel à une plus grande participation pour que le centre documentaire devienne: un lieu important, un lieu captivant, un lieu à découvrir, un lieu de rêve et un lieu que l'on aime.

Richard Couture, technicien en documentation
Com. Scol. de Beauport

*Voici une de ces activités proposées :

Atelier bibliothèque, 1re année : L'heure du conte

Cet atelier vous présente une façon de vivre «**L'heure du conte**» avec les enfants, inspiré du schéma de l'heure du conte de monsieur Yves Beauchesne.

Les enfants aiment beaucoup les rituels. Le fait d'en utiliser un pour l'heure du conte permet d'attirer leur attention et dès le premier geste, ils reconnaissent qu'il s'agit de ce moment.

- Déroulement et but

Cet atelier (un rituel) se divise en 5 étapes:

1° Amorce : Faire entendre une pièce musicale, thème spécifique à «L'heure du conte». Cette pièce sera toujours la même. On peut aussi utiliser une comptine; en voici un

exemple :

«Un, deux, trois
Livre d'images, ouvre-toi
Fais-moi rire, fais-moi peur
Montre-moi tes pages de toutes les couleurs
Je vois les mots magiques
D'une histoire fantastique.»
Rita Levasseur

2° Introduction : Période d'échange avec les enfants sur le thème abordé dans l'histoire qui sera racontée.

3° L'histoire : Raconter l'histoire choisie.

4° Approfondissement de l'expérience : Faire réagir l'enfant à l'histoire lue.

5° Choix de lecture : Présenter aux enfants un choix de livres susceptibles de les intéresser.

Terminer en reprenant le thème musical choisi ou la comptine précitée.

- **Exercice :** Raconter une histoire d'après le schéma ci-haut et présenter le choix de lecture.

«**Quelque part au bout du monde**» ou l'histoire d'un conte

Depuis quelques années, à la bibliothèque de la Polyvalente Thérèse-Martin, nous recevons un conteur spécialement pour les élèves de 3e secondaire, ceci en rapport avec le programme d'études en français; c'est le complément de l'enseignement déjà reçu.

Mais une question se posait : Que tiraient les jeunes des connaissances nouvelles de cette animation? Pour répondre à cette question, il fallait exploiter cette animation en classe.

Le Musée de la civilisation de Québec fit parvenir aux bibliothèques un concours sur le conte ayant pour titre «**Quelque part au bout du monde**». Après consultation auprès des professeurs de 3e secondaire, il fut entendu que les élèves écriraient un conte en exploitant ce thème. Voilà la première étape de cette aventure.

À la deuxième étape, les élèves énoncent ce qu'ils connaissent sur le sujet. L'animation

de pré-écriture prend différentes formes, c'est-à-dire compréhension, guide d'étude, vue d'ensemble, schéma, exploration des éléments merveilleux. Le conte est une bulle dans le temps, donc au passé simple.

Ce contexte fournit l'apprentissage en permettant à l'apprenant de relier écriture et connaissance, en plus de nous faire connaître ses idéaux, ses besoins, ses inquiétudes dans le monde d'aujourd'hui.

La présentation des contes recueillis constitue la troisième phase. La dactylographie et la correction de tous ces contes donnèrent naissance à un recueil.

La présentation de ce recueil s'est effectuée par un lancement. Parents et amis des auteurs-compositeurs furent invités à venir partager la joie de ces élèves. Sept élèves choisis racontèrent des extraits de ce recueil. Plusieurs parents demandèrent qu'il y ait d'autres animations de ce genre afin de leur permettre de constater de façon concrète les connaissances acquises et les désirs des jeunes.

Quelle joie de savoir que les élèves furent vraiment valorisés suite à cette animation! Ces élèves ont acquis une certaine confiance en eux et un goût nouveau pour la lecture.

En tant que responsable de la bibliothèque, j'ai piloté cette activité avec les professeurs de français de 3e secondaire.

J'espère que la lecture de ces quelques lignes apportera à d'autres le goût de l'aventure et de l'inconnu avec des jeunes.

Alice Froment
Polyvalente Thérèse-Martin, Joliette

Quelques constatations sur la question des bibliothèques scolaires

Plusieurs réformes récentes dans l'éducation ont comme conséquence le recours accru aux ressources documentaires comme bassin d'information et source de formation des élèves à la maîtrise de l'information et des techniques qui y sont reliées.

- Réformes identifiées: **Canada**; Colombie Britannique, 1990. Nouveau-Brunswick, 1986. Ontario, 1989 (éducation secondaire) / **États-Unis**; Floride, 1992. / **France**, 1989. / **Royaume-Uni**, 1988.

La bibliothèque scolaire a tendance à être au centre d'un ensemble technologique qui comprend, entre autres, un travail conjoint continu entre le bibliothécaire/spécialiste de

l'information et les enseignantes et enseignants pour intégrer les ressources disponibles aux programmes d'études et pour acquérir des documents sur tous supports (dont les encyclopédies et dictionnaires électroniques) en fonction des besoins du projet éducatif, de même que la réalisation d'un catalogue en ligne et en réseau (c'est-à-dire interrogeable aussi dans les classes), la promotion des ressources et la formation des élèves.

Ces aspects se développent aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni et dans certaines provinces canadiennes (entre autres : Alberta, Colombie Britannique, Manitoba, Ontario, Saskatchewan).

- Voir par exemple: *American Association of School Librarians; Association for Educational communications and technology, **Information power: guidelines for school library media programs***. Chicago: *American Library Association*, 1988.

Toutefois, les directions des écoles et le personnel enseignant ne réalisent pas nécessairement le potentiel d'une telle bibliothèque/centre d'information au sein d'une école : les études et recherches faites ont tendance à mettre l'accent sur l'importance de prévoir la formation initiale et le recyclage de ces personnes, ainsi que de mettre sur pied des projets-pilotes pour démontrer les possibilités d'une bibliothèque/centre d'information active et dynamique.

Ainsi, l'*Unesco* a-t-elle fait la promotion de la formation des enseignants relativement aux concepts et aux habiletés d'information à développer chez les jeunes d'âge scolaire. De même, des propositions de mise en place de projets-pilote ont été faites récemment aux États-Unis.

- Voir par exemple: Harris, C.G.S. *Training in the use of information and documentation in primary and secondary schools*. Paris: *Unesco*, Nov. 1986. (PGI-86/WS/28).

Un corpus de recherche se développe qui atteste l'effet de l'existence d'une bibliothèque/centre d'information sur la réussite scolaire.

- Voir par exemple : Lance, Keith Curry. *Better library media programs linked to higher levels of student achievement*. American Library Association. *Resolution on Wholis recommendations implementation*. Washington, D.C. : ALA, Washington Office, January 29, 1992.1p. [Colorado Department of Education].

Stripling, Barabara K. *Libraries for the national education goals*. Syracuse : Eric Clearing-house on Information Resources, Syracuse University, April 1992. II-118 p. (IR-94).

"What works : research about teaching and learning from the U.S. department of Education".

Haycock, Ken. *Program advocacy : power, publicity, and the teacher librarian*. Englewood, CO : Libraries Unlimited, 1990, pp. 19-25.

Paulette Bernhard, professeur à l'EBSI, Université de Montréal

Quelques expériences d'exploitation pédagogique à Sophie-Barat

- **Le message :** Mettre sur pied un programme d'exploitation pédagogique de la bibliothèque, développer des activités d'apprentissage, en réaliser seul ou en collaboration avec les enseignants, "développer une expertise dans le domaine" : c'est le langage des années 1990 dans notre petit monde québécois des bibliothèques scolaires. C'est l'objectif vers lequel il faut tendre.

- **La réalité de notre école :** Le message est on ne peut plus clair. Message reçu, message compris quant à moi. Mais... ici à Sophie-Barat je dirais qu'on est assez loin de cet idéal, un programme d'exploitation pédagogique, malgré certaines conditions internes favorables à priori. Nous sommes trois personnes à travailler dans la bibliothèque et dans l'école. La clientèle est majoritairement francophone. 300 des 1 400 élèves sont engagés dans un profil d'enrichissement. **Le défi :** il y a quelques classes de doubleurs, mais pas d'élèves avec des retards pédagogiques importants. Une nette priorité est accordée à la pédagogie. On ne le perd pas de vue cet objectif, mais pour toutes sortes de raisons...

- **Quelques réalisations:** En fait, ce que nous avons réalisé de plus intéressant dans cette optique d'exploitation pédagogique ces derniers mois, ce sont des activités d'apprentissage pour initier les élèves de 4e secondaire à la nouvelle littérature et ceux de 5e secondaire au roman.

Ces activités ont été développées par la conseillère pédagogique en français, Christiane Larivière, en étroite collaboration avec quelques personnes qui travaillent dans les bibliothèques de la Commission scolaire (C.E.C.M.) et avec Rachel Boisvert, conseillère aux bibliothèques du secondaire. Ces activités d'animation-lecture sont puisées à différentes sources, souvent adaptées et quelquefois originales. Le déroulement est en gros celui proposé par Yves Beauchesne. Ces activités avaient été non seulement présentées aux enseignants concernés, mais vécues par eux au cours d'une demi-journée de perfectionnement. Une bibliographie sélective commentée était également remise à chacun des enseignants présents.

Suite à ces travaux, une enseignante de l'école m'a demandé de réaliser quelques-unes des activités avec ses élèves. Ces activités se font avec des moitiés de groupes (15 à 17 élèves dans notre cas). Les activités présentées ici ont toutes été réalisées avec l'habile participation de ma collègue Joyce Turzanki, technicienne en documentation.

- **L'initiation au roman** : L'initiation au roman des élèves de 5e secondaire s'est faite par le biais de deux activités d'une durée de 25-30 minutes chacune vécues à un intervalle d'une semaine chacune. Première semaine, on propose aux groupes de faire "**le choix spontané d'un roman**" parmi une vingtaine choisis par les animatrices dans le but de faire connaître et éventuellement reconnaître une dizaine de genres de romans. Les élèves choisissent rapidement le roman qui les intéresse, le regardent pendant 4-5 minutes et ont à dire à tour de rôle ce qui a motivé leur choix. L'animatrice (nous devons avoir lu les livres) en profite pour glisser quelques mots sur chacun des titres choisis et insiste sur le genre de roman.

La deuxième activité sur le roman s'intitule "**Extraits**". Les animatrices choisissent des extraits dans 4 ou 5 romans de genres différents parmi les titres présentés la semaine précédente et les élèves doivent les lire et déterminer de quel titre il s'agit, à quel genre il appartient et ce que la lecture de l'extrait évoque pour eux, ce à quoi il leur fait penser.

- **L'initiation à la nouvelle littéraire** : La première activité réalisée s'intitule "**Portraits**". Elle dure aussi de 25 à 30 minutes. Quatre portraits de personnages sont extraits de trois recueils de nouvelles. Chaque élève doit les lire et remplir trois encadrés, i.e. une feuille sur laquelle on lui demande d'écrire quel personnage l'intrigue le plus et pourquoi, à quel personnage il s'identifie le plus et pourquoi et de quel personnage il se distingue le plus par un trait quelconque de son caractère. Les élèves se regroupent en petites équipes pour échanger sur leurs choix respectifs pendant quelques minutes puis une plénière permet de les faire connaître à l'ensemble du groupe. À la toute fin de l'activité, l'animatrice présente les trois recueils de nouvelles.

La deuxième activité appelée, "**Le jeu de l'éditeur**", se déroule environ une semaine après la première. Elle dure entre 60 et 75 minutes. Cette fois-ci, les élèves sont invités à devenir éditeur d'un recueil de nouvelles littéraires pour une clientèle adolescente. De petits comités de lecture sont formés, six textes plutôt courts leur sont soumis comme autant de manuscrits à lire. Ils doivent décider quels textes seront retenus pour publication et en indiquer les motifs. À la fin, il y a une mise en commun des choix retenus par chacune des "Maisons d'édition".

- **Des activités qui rapportent** : L'enseignante et les élèves concernés se sont dits très satisfaits de ce genre d'activités. De notre côté, nous avons appris beaucoup. En réalisant ces activités, nous avons réellement pris conscience des conditions nécessaires à la mise en oeuvre de projets comme ceux-là: ressources humaines en quantité suffisante,

ressources matérielles appropriées, temps, connaissances, habiletés d'animation, soutien de conseillères, ouverture d'esprit des enseignants. Un ensemble de conditions qui se sont révélées essentielles à la réalisation de tels projets.

Andrée Bellefeuille, bibliothécaire

La lecture : quelques constats et embûches

Le premier constat porte sur les travaux contemporains relatifs à l'apprentissage. Ils affirment et confirment unanimement que **l'acquisition de la compétence en lecture** est une condition incontournable à la réussite de l'élève tant dans ses activités scolaires que dans les activités de sa vie en général. Dans plusieurs cas, les études réalisées distinguent le fait d'**être capable de lire** de celui de **savoir lire**.

- **Être capable de lire** réfère davantage à la maîtrise du code pour comprendre le langage écrit alors que le **savoir-lire** réfère à la compréhension, c'est-à-dire la capacité de donner du sens à un texte, d'y investir ses propres connaissances et son intention de lecture.

Un deuxième constat révèle qu'au cours des dernières années, des enquêtes menées dans les écoles primaires et secondaires ont mis en évidence un paradoxe important : les élèves connaissent le code écrit, connaissent les mécanismes de décodage, sont **capables de lire**, mais en même temps on dit, pour plusieurs d'entre eux, qu'ils **ne savent pas lire**, qu'ils ne sont pas des lectrices ou des lecteurs compétents parce qu'ils ne réussissent pas à **comprendre le sens d'un texte**. Ils connaissent le mode d'emploi, mais ils ne savent vraiment pas comment faire. Ils savent pédaler et se garder en équilibre, mais ils ne réussissent pas à être des cyclistes. L'illustration la plus frappante de ce constat c'est l'échec d'un grand nombre d'élèves aux examens. Selon les observateurs, le problème n'est pas lié à la méconnaissance de la matière apprise, mais à une incapacité de comprendre le sens de la question qui est posée, c'est-à-dire, entre autres, ne pas être capables de faire les liens qui s'imposent entre les diverses composantes de la phrase interrogative.

On constate souvent aussi que des élèves lisent un texte, plus ou moins long selon le cas, mais qu'ils sont incapables d'en retenir l'essentiel ou de reformuler ce qu'ils en ont compris. L'élève sait décoder le texte, mais il n'arrive pas à construire le sens. L'élève **a appris à lire** sans pour autant **avoir acquis des compétences en lecture**, c'est-à-dire sans être devenu **un lecteur habile**. Cette situation pose aux enseignantes et enseignants une belle énigme pédagogique : **on enseigne à l'élève à lire, mais il ne réussit pas à savoir lire!**

Admettons-le, c'est une situation très inconfortable pour tout le monde et au premier chef pour les enseignants et les enseignantes de français sur qui retombe inévitablement tout le blâme de cet insuccès. Reconnaissons tout de suite que **l'enseignement de la langue française** aux plans du savoir-parler, du savoir-écouter, du savoir-écrire et du savoir-lire relève de la responsabilité de l'enseignant du primaire au point de départ et, par la suite, de la responsabilité de l'enseignant du programme de français du secondaire. Cependant, le développement et l'amélioration des habiletés du lecteur et de la lectrice est une responsabilité qui incombe aussi aux enseignants des autres matières inscrites à l'horaire de l'élève. La qualité de l'apprentissage ne peut être dissociée de la performance en lecture, c'est-à-dire en savoir-lire. Dans ce contexte, et aussi au plan du développement personnel, le personnel de la bibliothèque est directement concerné dans le perfectionnement des habiletés de lecture.

Une autre constatation nous révèle qu'on semble prendre pour acquis d'une façon générale que, dès que les enfants ont développé quelques habiletés minimales en lecture, vers huit, neuf ou dix ans qu'ils savent lire. Pour toutes sortes de raisons, on oublie ou on est incapable, et aussi **malheureusement parfois**, on refuse de susciter ou de maintenir le perfectionnement des apprentissages en lecture en dehors des travaux ou des exercices qui sont exigés en classe. Il arrive aussi que les enseignants sont tellement pressés de faire lire les enfants, c'est-à-dire de les rendre habiles à décoder le langage écrit et les rendre performant dans ce domaine, qu'ils oublient de s'intéresser au lecteur et à la lectrice, à sa formation continue. Cela est vrai dans toutes les classes de l'école. Cela se vérifie aussi, d'une autre manière, chez des responsables de bibliothèques qui font passer l'aspect concours, la compilation mathématique avant l'intérêt pour le lecteur ou la lectrice. À l'école primaire, l'enfant rencontre une seule personne qui enseigne toutes les matières, sauf parfois pour quelques cours de spécialistes en éducation physique, en arts plastiques ou en musique. Sa référence pour l'apprentissage de la lecture est habituellement une seule enseignante ou enseignant. Lorsqu'il arrive à l'école secondaire, l'élève rencontre quotidiennement trois à cinq enseignants différents et hebdomadairement jusqu'à une dizaine de personnes qui sont bien différenciées par la spécialité de leur matière. La différence d'apprentissage est alors multipliée par dix (10). C'est beaucoup, entre douze et treize ans.

Ce dernier constat nous amène au coeur de la réflexion. Il y a lieu de distinguer dans la problématique de la lecture la question de **l'enseignement de la langue française** de celle de **l'apprentissage de la lecture**. Il ne s'agit pas d'opposer ces deux réalités, mais de voir comment elles se distinguent et comment elles se complètent. Il est aussi nécessaire d'ajouter, dans une démarche de clarification de cette dualité, que tous les autres enseignants et enseignantes des diverses matières inscrites à l'horaire de l'élève **ne sont pas dispensés de se préoccuper de la compréhension en lecture**, ce qui en d'autres mots veut dire qu'ils et qu'elles sont directement concernés par le lecteur et la lectrice en formation, et par voie de conséquence, de sa réussite.

Il s'agit de **prendre conscience collectivement** que l'apprentissage de la lecture, ou dit autrement, la formation de lecteurs et de lectrices compétents, n'est pas la responsabilité exclusive d'un seul groupe d'enseignants. C'est à mon sens, une responsabilité fondamentale liée à l'exercice de la profession qui concerne tout le personnel enseignant de toutes les matières et de tous les degrés, et aussi des autres agents et agentes d'éducation qui oeuvrent dans l'école. **C'est la ou le pédagogue préoccupé de la formation et de la réussite des élèves qui est donc mis en valeur.** Sur ce point, certains soulèvent le problème de l'évaluation car, disent-ils, on ne peut pas évaluer ce qu'on enseigne pas. Je crois que c'est un faux dilemme car ce dont on parle, le goût, la pratique régulière, l'habileté à la lecture, ça ne s'enseigne pas vraiment. Ça se laisse plutôt apprendre, ça se transmet par conviction et même par passion. Est-ce qu'on se pose ce genre de problème quand on dit à un élève qu'il chante bien ou mal selon le cas, qu'il a l'air malade, qu'elle est bonne nageuse ou forte en mathématiques, ou bon en expression orale. Non, on ne fait pas ce genre de relation entre l'enseignement qu'on ne fait pas et l'évaluation que l'on donne ou qu'on devrait donner. Notre appréciation se situe à un autre niveau. Nous apprécions le rendement, la performance, la compétence avec l'oeil du pédagogue, l'oeil du formateur de carrière, le nez de l'expérience qui reconnaissent que les apprentissages ont été bien faits, et qu'il faut les soutenir.

Il revient alors à chacun et chacune de s'intéresser à la compétence en lecture des élèves car elle est un préalable à sa réussite scolaire, en même temps qu'elle est une caractéristique d'une formation fondamentale solide.

Il y a dans cette problématique de la lecture, des et des lectrices compétents, un certain nombre d'embûches réelles auxquelles sont confrontés les enseignantes et enseignants et aussi le personnel des bibliothèques des écoles. Permettez, sans trop les développer, de vous en énumérer quelques-unes.

Le contexte de l'école avec les programmes d'études, les examens, le cloisonnement des matières, particulièrement au secondaire, fait que souvent lorsqu'un enseignant **propose une lecture aux élèves**, ces derniers considèrent qu'ils doivent **étudier le texte**. Ça veut dire en quelque part dans leur tête, il faut que je trouve quelles questions vont être posées afin que je puisse aller lire la bonne réponse dans le texte et obtenir la bonne note en conséquence.

Former des lectrices et des lecteurs compétents **relève de l'évaluation formative**, c'est-à-dire **une stratégie d'accompagnement**, d'aide, de réussite auprès des élèves. Cependant la réalité des objectifs des programmes d'études à enseigner (ou à atteindre selon le point de vue), les examens à faire subir, la sanction des études, fait que l'évaluation sommative prend souvent le dessus. C'est le dilemme de l'entraînement à la tâche confronté à la formation, à la compréhension.

Il y a aussi **l'étroitesse des moules en lecture**. On ne lit qu'un type d'ouvrage parce qu'on en connaît bien la structure, l'intensité, le vocabulaire, le contexte... On lit toujours selon le même modèle. C'est le cas des lectrices et des lecteurs de certains types de romans, "les Harlequins" par exemple, d'un seul auteur, d'un seul genre ou deux. On ne lit que des revues, des magazines, des bandes dessinées qui font notre affaire. Nos apprentis-lecteurs se sont déjà plus ou moins enfermés dans un modèle de lecture. C'est le cas aussi de celles et ceux qui dans le journal, ou même à la télévision, ne lisent que les pages sportives ou les pages économiques, ou les pages artistiques par exemple.

Peut-être aussi, qu'au fil des années, on a réussi à convaincre les élèves qu'il n'était pas si nécessaire que cela de savoir-lire car les réponses sont dans leur manuel de base, ou au pire, dans le livre du maître. On a peut-être limité la pratique de la lecture, le perfectionnement des apprentissages en lecture aux seuls travaux ou aux exercices exigés en classe, ou encore aux clubs de lecture dans lesquels l'aspect concours, apparenté au «**être capable de lire**», supplante l'activité fondamentale du «**savoir-lire**».

Le spécialiste de la discipline a peut-être pris le dessus sur le pédagogue de l'apprentissage, le formateur, l'animateur. Peut-être faut-il alors s'interroger comme le fait Michel Saint-Onge, dans une série d'articles de la revue *Pédagogie collégiale*, et se poser la question «**Moi, j'enseigne mais eux, apprennent-ils?**»

Yves Léveillé

VOTRE OPINION, ÇA COMPTE!